

Piloter le système de rémunération

Objectifs

- Maîtriser les notions relatives aux rémunérations,
- Mettre en place un système de rémunération adapté et performant.

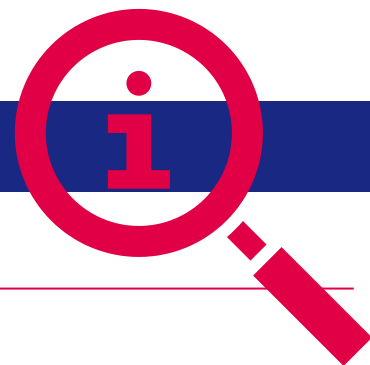


Programme

Distinguer les composantes d'un dispositif de rémunération	<ul style="list-style-type: none">• Généralités
Connaitre l'évolution des salaires et ses règles	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre la structure des rémunérations (rémunération de base, variable...)• Comprendre l'impact de ces différents composants sur les paiements des heures supplémentaires, du travail du dimanche, des congés payés...
Déterminer la rémunération du collaborateur	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser les contraintes légales, conventionnelles, jurisprudentielles• Valoriser la rémunération des compétences, prendre en compte la performance• Respecter le principe de l'égalité de traitement des rémunérations, de la transparence des rémunérations• Identifier les caractéristiques, enjeux et objectifs de la rémunération variable• Connaître les principaux dispositifs de rémunération variable et les intégrer comme outil de gestion• Faire coïncider rémunération variable et management par objectif
Elaborer une politique de rémunération globale	<ul style="list-style-type: none">• L'épargne salariale• La participation et ses nouveautés attractives• L'intéressement• Les nouveautés sur la Prime de partage de la valeur



Modalités pratiques



Public : Dirigeants RRH, DRH Managers	Pré-requis : Encadrer une équipe
Tarif inter par personne : Adhérent : 650,00 € HT Non adhérent : 1 200,00 € HT Tarif intra : Nous consulter	Nombre de participants : 5 min – 10 max Durée : 1 jour en présentiel Modalités et délai d'accès à la formation : Demande d'inscription : s.verger@unimev.fr 2 mois sous réserve d'avoir atteint un nombre suffisant de participants
Démarche pédagogique : Exposé et cas pratiques	Méthode d'évaluation : Positionnement à l'entrée en formation : évaluation pré-formative Quiz et corrigé Enquête de satisfaction
Taux de satisfaction : 1ère session en 2025	Personne en situation de handicap : Accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter)

Formatrices : Sophie TRINCEA / Géraldine FRANÇON



Sophie TRINCEA

Avocate au Barreau de Lyon, fondatrice et associée de TRINCEA AVOCATS - Droit Social Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

Géraldine FRANÇON

Avocat au Barreau de Lyon Fondatrice et associée de TRINCEA AVOCATS - Droit Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

